Lettre ouverte au Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
L'éducation ne se résume pas à la seule gestion de la crise sanitaire

Luxembourg, le 19 mars 2021

Monsieur le Ministre,

Les discussions dans le monde éducatif se focalisent actuellement autour du seul sujet du COVID19. Depuis le mois de mars 2020, les rencontres entre le MENJE et les syndicats concernent exclusivement la gestion de la crise sanitaire en cours.

Il est évident que ladite crise nécessite une grande partie de votre énergie et de celle de votre ministère. La crise sanitaire ne doit toutefois pas nous faire oublier que d'autres sujets restent d'actualité et demandent à être résolus. Dans les semaines et mois à venir, de nombreux chantiers devront être entamés, respectivement reprendre et ce, en concertation étroite avec les acteurs du terrain.

Il en est d'abord de la question de l'ampleur des inégalités sociales, apparues dans toute leur étendue au fur et à mesure que la crise en cours s'installait dans la durée. Nous le savons tous. « *L'école sanctuaire*[1] », qui coupe abstraitement l'élève de son milieu social n'existe pas. L'école ne peut pas tout faire. Il est toutefois du devoir de l'école de s'engager, du mieux de ses possibilités, à résorber les retards d'apprentissage de nombreux jeunes et de mettre en place des mesures de soutien efficaces pour tous les élèves en difficultés.

Il en est ensuite des procédures d'orientation en classes de 5^{e} de l'ESG, procédures qui poussent les élèves à faire un choix par défaut plutôt que de prendre en compte les atouts des élèves et leur choix préférentiel.

L'apprentissage des langues, élément d'intégration plutôt que d'exclusion, devra être repensé dans son entièreté, de l'alphabétisation en cycle 1 de l'école fondamentale aux classes terminales de l'enseignement secondaire.

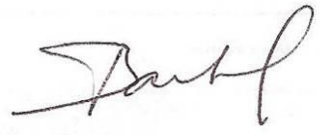
Tous ces chantiers, et bien d'autres encore, devront aller de pair avec une réduction des effectifs de classe dans tous les ordres d'enseignement. Les syndicats soussignés proposent de passer, dans une première phase, de 29 à 24 élèves pour ne plus dépasser, dans une deuxième phase, le nombre de 20 élèves par classe.

[1] Fabien Truong - Sociologue

Dans la foulée de la mise à disposition gratuite des livres scolaires à tous les élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, les syndicats soussignés demandent, à l'image de la pratique dans l'enseignement fondamental, la gratuité complète du service de photocopies pour tous les élèves de l'ESC, de l'ESG et de la formation professionnelle initiale.

Il semble urgent aux syndicats soussignés d'entamer une réflexion approfondie sur l'avenir de notre école publique, et ce avec tous les acteurs directement concernés. Nous demandons, pour ce faire, la création d'une structure à caractère permanent et à périodicité régulière, réunissant en son sein enseignants, élèves et parents.

Monsieur le Ministre, la crise sanitaire nécessite toute notre attention, nous vous l'accordons. Mais comme cette crise s'est installée dans la durée, nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre sa fin pour nous consacrer à tous ces dossiers qui gangrènent le bon fonctionnement de l'école publique. Il y va de l'avenir de toute une génération de jeunes, meurtrie par une année continue de restrictions.



Jules Barthel
Vice-président SEW/OGBL



Gilles Everling
Président APESS



Luc Wildanger
Président ACEN